

L'Insee lance le 25 mars 2024 son enquête annuelle sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). 32 000 logements seront interrogés dans toute la France (hors Mayotte). Cette enquête vise d'abord à collecter des informations décrivant l'équipement des ménages (informatique, Internet, téléphonie). Elle s'attache ensuite à mesurer les usages des ménages : les lieux, la fréquence et les types d'utilisation (administration en ligne et commerce électronique). L'enquête s'intéresse également aux compétences individuelles en informatique et vis-à-vis d'Internet. En 2024, de nouvelles questions portant sur le recours aux téléconsultations ont été introduites.

Une enquête nationale qui s'inscrit dans un cadre européen

Depuis 2007, l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication est réalisée chaque année dans tous les États membres de l'Union européenne ce qui permet de réaliser des comparaisons internationales.

Pour en savoir plus sur l'enquête : <https://www.insee.fr/fr/information/5019305>

Un échantillon de logements tirés au sort

Même si le ménage tiré au sort n'est pas équipé et n'utilise pas ou peu Internet, sa participation à l'enquête est primordiale : il est en effet représentatif de l'ensemble des ménages qui sont dans la même situation que lui.

Des données anonymes et des réponses protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, y répondre est obligatoire. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut. Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.

Ce que l'enquête TIC permet de savoir

Quelques chiffres issus des précédentes enquêtes :

- En 2023, 87 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre seulement 65 % en 2009.
- En 2023, 60 % des personnes ont effectué un achat en ligne dans les trois derniers mois. À l'inverse, 12 % des personnes déclarent ne jamais avoir effectué d'achat en ligne de leur vie.
- Près d'une personne sur trois âgées de 75 ans ou plus utilise quotidiennement Internet en 2023 : c'est 7 fois plus qu'en 2009.

Les enquêtes de l'Insee

L'Insee consacre des moyens importants pour obtenir des estimations fiables et précises de ses indicateurs. Les données sont obtenues soit par des enquêtes à grande échelle auprès des ménages et des entreprises, soit via le recueil de données administratives. Les enquêtes annuelles, comme celle sur les TIC, permettent d'observer l'évolution des comportements économiques et sociaux des ménages et des individus.

- Le [calendrier des enquêtes auprès des particuliers pour 2024](https://www.insee.fr/fr/information/1401982) : <https://www.insee.fr/fr/information/1401982>
- [Présentation des enquêtes auprès des particuliers](https://www.insee.fr/fr/information/5390996) : <https://www.insee.fr/fr/information/5390996>

Contact :

Le bureau de presse de l'Insee

bureau-de-presse@insee.fr – 01 87 69 57 57

Retrouvez-nous sur [Twitter](#)